



ᐅᑎᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᐅᑦ ᐅᑦᑎᐅᑦ
Building Nunavut Together
Nunavutluqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre : Directrice générale ou directeur général de l'information
Ministère : Santé
Localité : Iqaluit
Référence : 10-506316
Type d'emploi : Poste permanent

Salaire : De 117 225 \$ à 167 464 \$ par année (37,5 heures/semaine)
Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 \$ par année
Syndicat : Haute direction – non syndiqué
Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste.
Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Ce poste doit être occupé par une personne de confiance et nécessite une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Sous l'autorité du sous-ministre, la directrice générale ou le directeur général de l'information dirige l'unité sur l'information sur la santé, où son mandat consiste à élaborer et à mettre en place une vision pour une gestion efficace de l'information sur la santé au sein du ministère. Elle ou il s'occupe également de la planification, du déploiement, de la protection et de l'utilisation des ressources et systèmes d'information sur la santé du ministère, dont ses plateformes de cybersanté (dossier de santé électronique et télésanté). Son but sera de s'assurer qu'une stratégie de l'information sur la santé est appliquée et qu'elle cadre avec les orientations stratégiques et les priorités du ministère et du gouvernement du Nunavut.

La directrice générale ou le directeur général de l'information propose une vision stratégique qui complète la vision gouvernementale, donnant le ton et une direction aux technologies et services d'information sur la santé ministérielle tout en assurant la stabilité et l'efficacité de l'infrastructure, des nouveaux systèmes et des services, et l'intégration des technologies. Elle ou il se coordonne avec, entre autres, le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique, afin de répondre aux besoins opérationnels, par exemple en présence de situations d'urgence nécessitant une réaction rapide. Il lui faudra aussi diriger une équipe pour fournir une variété de services au ministère, comme la gestion de projet, l'analyse de données sur la santé, des évaluations et suivis de l'efficacité, la gestion des renseignements personnels, des services régionaux de cybersanté et du soutien pour les demandes en cybersanté. Grâce à son équipe, la directrice générale ou le directeur général de l'information guidera également la participation du ministère dans des initiatives nationales de collecte de données en collaboration avec des partenaires tels que l'Institut canadien d'information sur la santé et l'Agence de la santé publique du Canada.

Les connaissances, les aptitudes et l'expérience requises pour ce poste s'acquièrent généralement dans le cadre d'un programme universitaire de premier cycle reconnu en santé, en administration des affaires, en technologie de l'information ou dans un domaine connexe. Dix (10) années d'expérience progressive et multidisciplinaire en informatique de la santé, gestion de projet, planification stratégique ou autre dans des milieux dynamiques et complexes réunissant de nombreux intervenants sont requises, ainsi que cinq (5) années d'expérience à la haute direction. Le fait de posséder une maîtrise dans un domaine connexe constitue un atout.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La maîtrise d'au moins deux d'entre elles est un atout, tout comme la connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimajatuqangit.

Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en considération.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le numéro de RÉFÉRENCE du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succ. 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/public-jobs

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca